

Genre de véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
53) Machine de travail (véhicule spécial) *)	F A U N	F 1110 - B	CH 5256 04

Constructeur	FAUN AG, D-8560 Lauf a.d. Pegnitz (D)
Identification	sur la plaquette du constructeur "F 1110-B" numéro du châssis -
Plaquette du constructeur	à droite, à l'avant sous la cabine
Numero du châssis	à droite sur l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu avant
Identification du moteur	"F5L 912" à droite, à l'avant lat. sur la bride du démarreur (importateur) + à gauche, sur la soufflerie, plaquette
Importateur	MBA, Kriesbachstr. 42, 8600 Dibendorf / autre importateur: HAVEG AG, 3250 Lyss (rivée)

Châssis			
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Moteur	
Suspension	-	Marque	DEUTZ
Direction	hydrostatique, assist. hydraulique, articulée	Construction	en ligne
Entrainement	toutes roues	Carburant	D
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 1 circuit, disques, pression de déclenchement 7,5 bars	Refroidissement	air
Frein auxiliaire	mécanique, tambours, sur l'arbre à cardan	Alésage	100
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier av. secteur	Cylindrée	4710
Ralentisseur	-	Puissance en kW	68 DIN
Contrôle 2 circuits	-	Couple max. Nm	293
		Silencieux	1 - 560x230x120 mm; le canal d'aspiration (air de refroidissement) ainsi que les parties lat. du compartiment-moteur en bas peuvent être mat. insonorisant

Carrosserie/Equipement	pelle chargeuse §)	
Nombre de portes	1 §)	Indic. vitesse -
Ceintures sécurité avant	-	arrière -
Cale	1/410x200x240 mm	Retroviseurs gauche + droite
Antivol	-	
Reservoir carburant	1/51e d'acier, 120 litres	
Avertisseur	HELLA ei 20011 ou d'autres modèles homologues	

Nombre de places	total 1	av. _____	centre _____	ar. _____
------------------	---------	-----------	--------------	-----------

Dimensions **)	interieur	extérieur		
Longueur		6030	Empattement	2750
Largeur		2330	Essieu double	av. _____ ar. _____
Hauteur		3150	Voie	av. 1750 - _____
Porte à faux avant		2050	Voie	ar. 1750 _____
Porte à faux arrière		1230	Braquage Ø	g 8900 d 8900
Garde au sol	à vide	-	en charge	-

Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	3700	3800	7500	**)
Répartition charge			7500	
			8300	
Poids garantis				
Pneus	17.5 - 25 EM	17.5 - 25 EM		+)
Ply/bar	12 / 2,5	12 / 2,5		
Charge	7560	7560		
pour Vmax	50	50		
Jantes	14.00 x 25 acier			

Garantie poids remorqueable avec/sans frein	mécanique	automatique
Garantie poids de l'ensemble		
Poids remorqueable testé		
Charge garantie sur le toit		
Vitesse maximale selon le constructeur	34,5	km/h
testée 35,0	km/h à 7/min	2600
	moteur	-
		prise de force

Emissions de bruit	Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boîte de vitesses	dB/A	dB/A	/min	dB/A		/min		
m3	21,45	83,5	75,0	1875	ach)	Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)	
						Marque et type	F A C N F 1 1 1 0 - 3	
						Homologation No CH	5256 04	
						Carrosserie	pelle chargeuse	
F	G	H	J	R		Places	total	1
De fumée OCE annexe 3	ECE-24						avant	
b = 3,30 à 2400 /min	k = à	/min	k = à	/min		Poids à vide	7500	Carburant D
b = à /min	k = à	/min	k = à	/min		Charge utile	-	Cylindree 4710
b = à /min	k = à	/min	k = à	/min		Poids total	7500	CV-impôt 23,99
O	O + P							
S Bacharach = 4,0	Pompe d'injection	BOSCH						

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3500 mm.

***) Dimensions/poids : avec pelle standard, capacité 1,4 m3.

+*) Variante de pneus : 15.5 - 25 EM 12 PR 6320 (2,5) Vmax 50 km/h
20 - 24 EM 12 PR 8600 (2,5) 50 km/h

§) Equipement : la distance du sol des feux de position et de croisement ainsi que la distance du sol et celle depuis l'AV des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques; des bavettes sont exigées à l'AV et à l'AR; les ailes AR doivent être élargies de sorte que la bande de roulement soit entièrement couverte;
sortie de secours: vitre latérale droite.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - Vitesse max. 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire (14 Les manœuvres difficiles miroirs d'angles min. 300 cm2);
- 137 - Signalisation jaune/noire: sur le dispositif de protection sal. code 138;
- 138 - Protection : sur les dents resp. la lame niveleuse de la pelle chargeuse;
- 141 - Assurer : les leviers de commande de la partie hydr. de travail.